



Infléchissement de la prévalence : Réussite spectaculaire du paquet neutre en France !

Paris, le 28 mai 2018 – La ministre de la Santé, Madame Agnès Buzyn, a présenté aux côtés de Messieurs François Bourdillon (DG de Santé Publique France), Nicolas Revel (DG de la CNAMTS) et Jérôme Salomon (Directeur Général de la Santé), les derniers résultats issus du Baromètre santé 2017, dont le BEH, mardi 29 mai, se fera l'écho.

La mise en œuvre, dès 2014, des 3 volets du premier Plan de lutte contre le tabagisme, a permis de relancer la dynamique de la prévention de cette addiction sous plusieurs angles : prévenir l'initiation des plus jeunes, lutter contre l'économie du tabac, aide aux fumeurs... Cette mobilisation est indispensable en raison des dégâts sanitaires et économiques que la consommation des produits du tabac induit 73 000 victimes en décèdent chaque année

L'évaluation de l'expérience australienne après l'instauration du paquet neutre, avait démontré que cette recommandation phare de la Convention-Cadre avait notamment entraîné une diminution de la consommation de tabac, une baisse de l'initiation au tabagisme des jeunes et une meilleure prise en compte des méfaits des produits du tabac. L'expérience française vient absolument confirmer cette tendance !

D'autres mesures engagées, associées au paquet neutre, comme l'opération Moi(s) sans tabac pour aider les fumeurs à arrêter, la promotion d'une meilleure implication des professionnels de santé, le renforcement du dispositif réglementaire avec la nouvelle Loi de Santé publique (2015) : interdiction de fumer dans les voitures en présence de mineurs, suppression de la publicité sur les lieux de vente, contribuent à infléchir la prévalence...

Et récemment, la décision gouvernementale incitant la progressive prise en charge des traitements de la dépendance du tabac au même titre que les autres médicaments, est un signal fort à l'attention de toutes celles et ceux qui souhaitent se libérer de leur addiction en étant accompagnés par un professionnel de santé.

Et cela se traduit en terme de prévalence, et la diminution est forte ! La prévalence du tabagisme quotidien est ainsi passée de 29,4% en 2016 à 26,9% en 2017, soit une baisse de 2,5 points. Cela représente un million de fumeurs quotidiens de moins en un an. Cette baisse ne concerne pas toutes les classes d'âges et sexes de la même façon. Ainsi chez les hommes de 18 à 24 ans la prévalence passe de 44% en 2016 vs 35% en 2017 et chez les femmes de 55 à 64 ans de 21% vs 18% en 2017.

L'Alliance contre le tabac et ses membres saluent ce tournant historique, à mettre au crédit du politique volontaire et de l'ensemble des acteurs de la lutte contre le tabagisme qui s'impliquent au quotidien : faire reculer le tabac est l'affaire de tous !

Ainsi, la prévalence du tabagisme n'est pas une fatalité, et nous en avons la preuve, mais il s'agit de ne pas baisser la garde et cette mobilisation doit durer. Le lobby pro-tabac n'est jamais loin, ni à cours d'idée pour diversifier ses produits pour conquérir toujours plus de nouveaux consommateurs...

Le Professeur Loïc Josseran, président de l'Alliance, le rappelle : *« Si l'on met en œuvre les mesures recommandées par la Convention-Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti-Tabac, de façon coordonnées et qu'elles sont accompagnées par l'ensemble des acteurs, alors oui, il y a un impact sur la consommation de tabac, et nous nous en félicitons ! ».*

Contact presse :

Clémence Cagnat-Lardeau (Directrice) : 06 50 54 69 06

Suivez nous sur twitter [@FranceSANStabac](https://twitter.com/FranceSANStabac)

Les 24 associations-membres de l'Alliance

